

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
République Française

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
--------------------------------------	-------------	---

11	11	11
----	----	----

Date de la convocation :  
16.09.2011

Date d'affichage :  
28.09.2011

Objet de la délibération :

**AUTORISATION AU MAIRE  
A SIGNER LA CONVENTION  
D'ORGANISATION DE LA  
MAITRISE D'OUVRAGE  
TEMPORAIRE POUR LES  
TRAVAUX DE  
DISSIMULATION DES  
RESEAUX PUBLICS EP FT  
PLACE DE L'EGLISE**

Acte rendu exécutoire  
Compte tenu de sa transmission  
en Sous-Préfecture le 28.09.2011

Le Maire,  
J.F BORIE,

**SEANCE DU 22.09.2011**

L'an deux mille onze et le jeudi vingt-deux septembre à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de BEAULIEU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-François BORIE, Maire.

Présents : Mesdames : J. DELEUZE - D. COMBALUZIER -  
MD ESPENEL -

Messieurs : JF BORIE – JC MATHIEU – R. QUENTIN  
JM TARDIF – C. ANDRE – L. CHALVET –  
G. MERCA – JP ROGIER

Absents : *Néant*

Secrétaire de séance : Mr Jean-Paul ROGIER

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage temporaire confiant au SDE 07 la coordination des travaux de dissimulation des réseaux d'électricité et de télécommunications à la Place de l'église.

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE de confier au SDE 07 la coordination des travaux de dissimulation des réseaux d'électricité et de télécommunications pour l'opération d'aménagement de la Place de l'église ;

et, en conséquence : AUTORISE le Maire à signer la convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage de cette opération, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Certifié conforme,

Le Maire,  
JF BORIE,